

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-quatre le mercredi 10 avril, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 mars 2024

Objet
N° 24/02/09
Affectation du résultat * Budget Général

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE

Représentés Mme Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. François COUTAGNE

Absents excusés Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Madame Dominique ANCEY

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 :

CONSIDÉRANT la fusion des budgets CCAS et général au sein du budget général.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 :

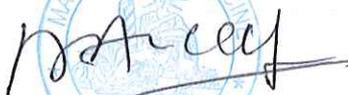
- Ayant constaté que le Compte Administratif 2023 présente un excédent de fonctionnement de : 931 610.70€
- Compte tenu de l'excédent des restes à réaliser d'investissement de : 622 317.61€
- Vu le déficit d'investissement s'élevant à : 230 159.80€

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de procéder à l'affectation du résultat au budget primitif de l'exercice 2024 comme suit :
 - Compte 1068 – couverture du besoin de financement = 0.00€
 - Compte R002 – report en fonctionnement = 931 610.70€

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Dominique ANCEY




Le Maire,
Jérémy VALLAS